



Europe Ecologie Poitou-Charentes

132 av. de St Jean D'Angély.79000 NIORT

Tél. 05 49 75 94 13

poitou-charentes.regions-europe-ecologie.fr

***Quel développement I pour l'estuaire de la Gironde?
Sur quels axes et avec quelles ambitions ?***

Les réponses d'Europe Ecologie Poitou-Charentes

1- Êtes-vous prêts, au-delà des clivages politiques et régionaux, à travailler avec les élus de la région Aquitaine pour valoriser et protéger l'estuaire ? Dans l'affirmative, dans quel cadre ?

L'estuaire de la Gironde constitue avec le pertuis d'Antioche, la Seudre et la Charente un ensemble complexe en perpétuel mouvement.

Toute intervention humaine sur l'ensemble de ces territoires va demander une très large concertation des différents utilisateurs et protagonistes , des agriculteurs assoiffés aux ostréiculteurs en péril, des stations balnéaires en quête de protection de leurs plages, des dockers du port de Bordeaux qui se savent coincés au fond de leur estuaire en eau peu profonde et non "draguable" pour cause de pollution au cadmium.

Tout ceci pour insister sur le fait que les décisions devront être prises sans parti-pris et en tenant compte des légitimes désidérata liés à la survie de beaucoup de professions.

Vaste programme qui devra associer les 2 rives de l'estuaire sur leur avenir qui ne peut être que commun. Pour Europe Ecologie la coopération inter-régionale est essentielle, elle sera indispensable précisément en ce qui concerne l'estuaire de la Gironde.

Notre programme s'appuie sur une autre gouvernance, sur l'idée de fédérer les énergies. Travailler en équipe est dans notre nature et nous avons toujours considéré que l'important n'est pas qui met en place nos idées mais que nos idées soient mises en place, donc oui, que nous soyons minoritaires ou majoritaire dans la future assemblée régionale, que nous soyons dans la majorité ou dans l'opposition, nous travaillerons avec TOUS ceux qui souhaitent s'investir dans la préservation de notre estuaire et nous le ferons avec nos élus régionaux, mais aussi avec le département, les collectivités locales, quelques soient leurs couleurs politiques

2- Le projet de Parc Naturel Marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais vous semble-t-il pertinent ? Êtes-vous prêts à défendre ce projet ?

Le PNM, est un nouvel outil de gestion du milieu marin créé par la loi du 14 avril 2006. Le parc naturel marin intègre et coordonne, de façon cohérente, les différents outils existants de protection du milieu marin (Natura 2000 en mer, réserve naturelle..).

Dans la mesure où il permet de mettre ensemble tous les acteurs du territoire pour envisager l'avenir, de mettre en cohérence les intérêts de chacun tout en préservant l'estuaire et les pertuis c'est évidemment un bon outil. Il ne doit absolument pas être "utilisé" par un des acteurs qui se l'approprierait au dépend des autres, il doit au contraire permettre de prendre le temps de discuter pour que chacun se sente acteur et force de propositions, pour qu'ensemble - les élus locaux, les professionnels de la mer (pêcheurs, opérateurs touristiques, conchyliculteurs...), les usagers de loisirs (plaisanciers, plongeurs...), les scientifiques et les environnementalistes et les services de l'Etat - décident de la gestion de leur espace commun.

3- Quels autres projets seriez-vous prêts à défendre pour l'estuaire de la Gironde ? Seriez-vous prêts par exemple à associer la région Poitou-Charentes :

- à un projet d'aménagement du môle du Verdon pour développer l'accueil des paquebots ? Des croisiéristes sont prêts à proposer à leurs clients, lors d'escales de plusieurs jours, des excursions dans les deux régions, l'Aquitaine et le Poitou-Charentes possédant un fort potentiel touristique tout au long de l'année :

Nos collègues d'Europe Ecologie Aquitaine sont plus à même que nous de vous apporter une réponse précise, nous prendrons le temps d'en discuter avec eux. Nous devons veiller à ce que les activités créées ne soit pas polluantes, l'accueil de "croisiéristes" peut être une piste à explorer ; nous sommes favorable à un éco tourisme raisonné et raisonnable, nous nous opposerons au développement d'un tourisme de masse « à la Royannaise » coté Verdon.

- au lancement d'un « pôle énergies renouvelables » à l'entrée de l'estuaire ?

Nous souhaitons une région autonome en énergie d'ici 2040, utilisant uniquement des sources renouvelables : éolien, solaire, énergie marine, biomasse, et permettant de se passer totalement des hydrocarbures, du charbon et du nucléaire. Concernant l'horizon 2020, une résolution européenne indique qu'au moins 20 % de l'énergie doit être renouvelable ; nous comptons bien tenir ces délais. Pour atteindre cet objectif, considérant que la meilleur des énergies est celle que nous ne consommons pas, Europe Ecologie investira massivement dans les économies d'énergie, en particulier dans le domaine de l'habitat (dans l'ancien et le neuf : il faut en moyenne 50 ans pour renouveler le parc d'habitation de notre pays, l'enjeu est donc bien sur l'ancien : outre les aides financières sous forme de prêt à taux avantageux, nous allons lancer un vaste programme de formation des artisans aux technologies permettant l'isolation des logements ainsi que la production in situ de l'énergie. Notre objectif : que la maison néga-watt devienne la norme. C'est en agissant sur l'ensemble des infrastructures et de l'économie que nous tiendrons notre objectif cité plus haut : une région autonome en énergie d'ici 2040.

Nous proposerons de vastes programmes d'études et de réalisations d'utilisation des énergies renouvelables disponible sur l'estuaire : l'éolien off-shore, la force de la houle, l'énergie osmotique et toute autre piste envisageable .Un pôle énergie renouvelable pourrait s'envisager sur l'estuaire dans le cadre d'un projet inter région.

Merci de votre attention